

Historique de l'église Saint Martin de Soumoulou : de l'ancienne à la nouvelle

par Robert Lahitte de Soumoulou

Le résumé historique ci-dessous nous amène à connaître l'existence de l'ancienne église du village de Soumoulou. Il nous fait découvrir dans quelles conditions elle a été dans un premier temps interdite à toutes cérémonies et activités. Par la suite, après la construction de la nouvelle église, on verra qu'elle fut démolie et que l'ancien cimetière sera reconverti.

Nous découvrirons aussi les nombreuses péripéties qui ont jalonné la construction du nouvel édifice ainsi que la brouille entre l'évêché et la municipalité de l'époque.

L'ancienne église située au bas du village (côté Nousty) construite vers 1723 a été détruite vers 1898 pour laisser place à un cimetière devenu depuis espace vert.

Le cœur du village de Soumoulou jusqu'à cette époque était en bas, côté Nousty. La destruction de cette église devenait inévitable tant cette dernière était dans un état de grand délabrement, malgré des travaux à minima. Une menace sérieuse d'éboulement sur la tête des paroissiens !



Cette situation alarmiste fut rapportée à Mgr Alfred François Fleury Hottot, évêque de Bayonne. Ne voulant pas se déplacer, Mgr l'évêque avait mandaté, en mars 1889, le doyen Bordenave, curé doyen de St Jacques de Pau et M. Doyere, architecte du département pour dresser un constat de l'état de cette église et lui en rendre compte.

La lettre- adressée au maire de la commune, Louis Labansat ⁽¹⁾ et à Mgr l'évêque fut sans concession. On pouvait y lire « *l'architecte affirme que les murs sont lézardés et menacent de s'écrouler ; qu'il faut d'urgence faire des travaux de consolidation. Sinon, Mgr l'évêque se verra dans l'obligation d'interdire l'église, ce qui serait pénible pour tout le monde.* »

La Préfecture, en mai 1890, adressera également une lettre à M. le maire pour lui signaler que « *l'église actuelle est dans un état déplorable ; elle menace ruine et que l'autorité diocésaine va prononcer son interdiction.* »

M. Louis Labansat et son conseil connaissaient l'urgence de la construction d'une nouvelle église ! Cette construction avait été envisagée dès 1870 par une autre équipe municipale ...mais le financement de ce projet devait sans doute poser problème (insuffisance de budget) et on renvoyait à des jours meilleurs.

Là, les courriers reçus des autorités, tant ecclésiastiques que préfectorales, imposaient de trouver très rapidement une solution. Par une importante délibération de février 1890 ⁽²⁾, le conseil décide la construction d'une nouvelle église. Un premier projet de construction avait été établi en 1870 et on

cherchait les ressources nécessaires pour le réaliser. La guerre franco-allemande-prussienne qui venait d'éclater fit avorter ce projet.

Devant une telle situation, le projet urgent d'une nouvelle église est relancé. Reste à trouver l'endroit de sa construction. Un premier terrain sera retenu, celui de la propriété Labansat en bordure de la route nationale mais on abandonnera l'idée de ce terrain.

La section « Las Bordes » située à 1 km de l'ancienne église, axe routier important, sera prospectée. La propriété de l'abbé Lacaze (héritier Boué) natif du village, avec l'accord de Mme Marie Boué sa tante et pieuse paroissienne, sera ciblée.

L'architecte principal de ce projet sera Louis Bouilhon pour les plans et devis ; pour le suivi du chantier, il sera secondé par Philippe Leidenfrost. Il y aura 7 entrepreneurs qui déposeront un dossier pour ce marché, dont l'entreprise Leuger de Pontacq. L'entreprise retenue pour la construction sera Campsou de Pau.

Bien des obstacles pour ce projet :

- de longs échanges de courriers et recommandations,
- la Préfecture qui trouve le projet trop ambitieux et ne croit pas en sa réalisation avec le devis chiffré,
- la commune qui devra trouver des financements et qui souscrit, en mai 1890, un emprunt. Le Ministère de la Justice octroiera une subvention grâce à M. Quintaa, député.

En avril 1890, le conseil de la Préfecture, après étude du projet de l'édifice, demandera plusieurs modifications des plans de l'architecte Bouilhon ⁽³⁾.

Tous ces échanges de correspondances et exigences compliqueront et retarderont les démarches pour cette construction.

L'architecte Bouilhon aura fini plans et devis en mars 1889 et dressera le cahier des charges. La municipalité et l'architecte ne voudront pas modifier le plan initial de l'église.

Louis Bouilhon posera la première pierre et laissera Philippe Leidenfrost superviser la construction..

Marie Boué, première voisine, relate dans son carnet de souvenirs : « *la pose de la première pierre de l'église fut une belle fête présidée par Mgr l'évêque et l'abbé Adrien Saubot-Damborgez, curé de la paroisse* ».

Le premier coup de pioche sera donné très précisément le 13 août 1890. Le chantier sera terminé le 24 août 1892 (construction de l'église en 20 mois et 11 jours). **L'église sera livrée au culte fin août 1892**

Cette église sera construite avec des vitraux simples et pas sur toutes les ouvertures (pas de budget ...) et ce n'est qu'au fil des ans, en fonction des disponibilités du budget communal et de dons de paroissiens qu'elle sera complétée avec des vitraux remarquables du maître verrier Maumejean (avril 1933), autels, mobilier, horloge ...

Événement rare, cette église ne sera pas inaugurée par l'évêque de Bayonne, Mgr François Antoine Jauffret comme il aurait dû être fait. Le 1^{er} mai 1892, il y aura une simple bénédiction. C'est l'abbé Adrien Saubot-Damborgez, curé de la paroisse, qui bénira l'édifice. Le quotidien de l'Univers du 23.03.1892 (source BNF) reprend l'article du « Bulletin diocésain de Bayonne » qui donne les raisons de l'absence de Mgr l'évêque pour bénir cette église. ⁽⁴⁾

Voilà un résumé des événements ayant jalonné la transition de l'ancienne à la nouvelle église Saint Martin. Beaucoup d'autres anecdotes auraient pu être contées mais ç'eût été trop long !

L'église en chiffres

- Hauteur totale du clocher et la croix : environ 33 mètres
 - Longueur : 34 mètres
 - Largeur : 14 mètres
 - Hauteur des 2 tourelles latérales : 14 mètres

 - Facture finale de cette construction : 60.517 francs de 1889 (avec un très léger dépassement du devis initial de 4.965 francs dus aux travaux supplémentaires et déplacements plus nombreux de l'architecte). L'ancienne église sera vendue par adjudication en avril 1895. Elle sera démolie et les matériaux récupérables seront vendus par lots.
-

Donateurs

Aménagements de l'église (liste dressée par Basile Esquerre, curé de la paroisse 1894/1904, sur l'état Conseil de fabrique (conseil paroissial) et ce, avant la séparation de l'église et de l'Etat le 09.12.1905 :

- Maître autel : Demoiselle Adoué
 - Autel de la Vierge : Frères Sanstort
 - Autel Saint Joseph : Famille Davantes
- Ces trois autels et autres emplacements ont été honteusement détruits vers 1980 avec accord de la mairie et du conseil paroissial.
- Statue de Saint Martin : Mme Vve Lajus
 - Statue de Saint Pierre : Pierre Trepeu-Chot
 - Statue de Saint Antoine : quêtes paroissiales
 - Lampe du sanctuaire : Abbé Turon
 - Grande armoire de la sacristie : Famille Bagnères
 - ...

Les vitraux fabriqués par Maumejean, de remarquables œuvres de ce maître verrier de renommée internationale, ont été posés en avril 1933, après une souscription paroissiale, sous instigations de l'abbé R. Mousseigne, curé de la paroisse.

Toutes les informations mentionnées ici sont extraites de documents officiels, trouvés (après une année de recherches) aux archives départementales de Pau 64. L'ensemble de ces documents, plans, courriers est consigné dans un album complet personnel concernant l'histoire de la construction de cette nouvelle église.



Sont consultables dans les Cahiers du Patrimoine en Ribère-Ousse – édition 2020 :

- L'article in extenso
- (1) Lettre du 29.03.1889 du curé doyen Bordenave à M. Labansat, maire de Soumoulou
- (2) Extrait du compte-rendu de la délibération du 16.02.1890
- (3) Lettre de la Préfecture à M. le maire du 09.04.1890
- (4) Article de la Gazette des Eaux n° 1736 du 05.05.1892, p. 136 – Archives BNF